

19 avril 1995,

Avancement des travaux des Commissions sur l'avenir du Québec

Madame la présidente,

Messieurs les vice-présidents,

Mesdames messieurs les commissaires,

Chères Québécoises et chers Québécois,

Trois mois et demi se sont écoulés depuis que nous donnions, ensemble, dans cette salle, le coup d'envoi aux travaux des Commissions sur l'avenir du Québec. Et on a peine à mesurer l'ampleur du travail réalisé dans l'intervalle.

Les centaines d'audiences, les milliers de mémoires, la participation de dizaines de milliers de participants témoignent de la richesse et de la qualité de notre vie démocratique. Vous me permettrez d'abord, Madame la présidente, de remercier officiellement aujourd'hui tous les Québécois qui ont participé à cet exercice. Les individus et les groupes, de tous horizons, les souverainistes et les fédéralistes, qui ont répondu à l'appel. Vous me permettrez ensuite d'exprimer ma reconnaissance envers les 288 commissaires qui, après avoir entendu tant de témoignages, participé à tant de réunions publiques, ont produit ensuite des rapports de grande qualité.

Car au bout du compte, la démocratie, c'est ça: la volonté individuelle de participer à l'effort collectif; l'addition des espoirs et des efforts; la conviction que la prise de parole a un sens; que d'audiences en réunions, de rapport régional en rapport synthèse, l'apport de chacun, si modeste soit-il, a un impact sur l'avenir collectif. Le jour où il ne sera plus possible, au Québec, de réunir des citoyens pour discuter de leur avenir, la démocratie sera gravement malade. Or, à voir ce que vous avez réalisé ces derniers mois, il faut conclure au contraire que la volonté de participer, de façonner l'avenir, est plus forte que jamais. Et je tiens donc à dire aux Québécois et à tous les commissaires ayant participé à l'exercice, que le Québec leur doit une fière chandelle. Le Québec leur doit d'avoir donné une nouvelle dose d'adrénaline à notre capacité de penser ensemble, et d'agir ensemble. Encore faut-il que ce nouvel investissement des Québécois dans leur vie démocratique ne soit pas déçu. On se souvient tous de la dernière consultation populaire sur l'avenir du Québec: celle de Bélanger-Campeau. L'enthousiasme qu'elle avait suscité, le travail qu'elle avait engendré, et la conclusion à laquelle elle avait inexorablement abouti. Les commissaires, y compris les neuf signataires libéraux, y compris le premier ministre de l'époque avaient conclu, et je cite: « deux voies seulement s'offrent au Québec: d'une part, une nouvelle et ultime tentative de redéfinir son statut au sein du régime fédéral et, d'autre part, l'accession à la souveraineté. » Cette tentative ultime, vous le savez, ce fut l'entente de Charlottetown, mise en échec par une majorité de Québécois et par une majorité de Canadiens. Ayant en un sens prévu cette éventualité, le rapport Bélanger-Campeau ajoutait je cite toujours: « en cas d'échec d'une dernière tentative de renouvellement du fédéralisme, il ne reste plus qu'une seule voie, celle de la souveraineté ». Fin de la citation.

Vous vous souvenez aussi que près d'un million de Québécois avaient signé une pétition réclamant du gouvernement libéral qu'il tienne parole, qu'il respecte cet engagement. Sans succès. Au contraire, il fut incapable de livrer une réforme en profondeur du fédéralisme et n'avait jamais eu l'intention de proposer la souveraineté aux Québécois.

C'est très grave, en démocratie, de conduire ainsi une si vaste consultation populaire dans un cul-de-sac. C'est très grave, de démobiliser les citoyens, de les détourner de leurs institutions, de les inviter en fait à démissionner de la politique. C'est pourquoi les 18 Commissions sur l'avenir du Québec constituaient un pari. Après l'expérience déçue de Bélanger-Campeau, les citoyens allaient-ils répondre « présent » ? La question était ouverte. Surtout que ceux-là même qui avaient détourné la consultation précédente lançaient un mouvement de boycott de ces nouvelles commissions qui témoignait d'une continuité certaine dans leur mépris de la parole populaire. Aux audiences des 18 Commissions, cette année, les Québécois, y compris des milliers de fédéralistes, ont opposé un double refus aux agents de la démobilisation et du boycott. Les Québécois sont venus, plus nombreux que jamais dans leur histoire, à l'exercice de participation que nous leur proposons. Plus de 53 000. Ce que les Québécois sont venus nous dire c'est qu'ils tenaient, eux, au lien de confiance entre le citoyen et le gouvernement. Qu'ils ne seraient pas responsables, eux, de la rupture de ce lien. Je vous disais il y a trois mois que « si nous voulons que les Québécoises et les Québécois fassent à nouveau confiance à leur gouvernement, il nous faut d'abord prouver que nous faisons confiance aux citoyens ».

C'est ce que nous avons fait, en remettant à des commissions composées en majorité de personnalités locales, indépendantes du pouvoir, la tâche de mettre notre avant-projet de loi sur la souveraineté au contact de la discussion publique.

Nous avons associé à cette démarche d'anciens cadres, députés et ministres du Parti libéral du Québec, du Parti conservateur du Canada, et d'anciens militants du Parti libéral du Canada qui ont en commun de rejeter, dorénavant, le statu quo. Nous avons aussi été heureux de nous entendre avec une autre formation politique qui cherche, à sa manière, une voie de sortie de l'impasse canadienne actuelle, l'Action démocratique de M. Mario Dumont. Nous avons surtout bénéficié de la participation active des députés du Bloc Québécois qui ont su conjuguer leur action parlementaire à leur participation aux commissions et qui, comme leur chef, M. Lucien Bouchard, ont le don d'enrichir nos débats et de leur donner parfois un certain piquant.

Ceux qui, ayant boudé puis boycotté les audiences, s'époumonnaient à qualifier cette consultation « d'exercice de propagande » sont restés sur leur faim lorsque, le mois dernier, les commissions régionales ont déposé des recommandations très pluralistes, très diverses, très fidèles à la parole entendue.

Plusieurs régions ont recommandé l'adoption de l'article un de l'avant-projet de loi, d'autres se sont abstenues. Certaines ont insisté lourdement sur la décentralisation, d'autres sur l'éducation. Les commissions des jeunes et des aînés ont reflété, chacune à leur manière, les espoirs et les préoccupations de leurs générations. Nous n'avons pas été surpris, car nous savons que la démocratie n'est pas une science exacte. Qu'on ne peut pas prévoir, sur la foi d'un sondage ou d'un projet, ce qui ressortira au bout de la consultation populaire. C'est

pourquoi nous avons été surpris et ravis d'entendre les commissions nous dire avec force Qu'il fallait donner un contenu plus vigoureux à la souveraineté. Qu'il fallait mieux esquisser comment le Québec souverain serait plus humain, plus solidaire, plus efficace, plus moderne. Ce qu'elles ont appelé, le projet de société.

Nous avons entendu, aussi, en région, chez les jeunes et chez les aînés, un appel pressant en faveur d'une charte des droits, bien sûr, mais aussi des responsabilités. Il y a au Québec un refus du laisser-aller, un refus de l'irresponsabilité, qui dénote à la fois lucidité et maturité. Bref, nous avons mis notre projet entre les mains des Québécois. Nous leur avons fait confiance. Nous voulions qu'ils l'améliorent et le transforment et, qu'en ce faisant, ils se l'approprient. Ils l'ont fait.

Et maintenant les Québécois veulent en retour que nous soyons à la hauteur de la confiance qu'ils mettent en nous. Car le test du succès de cet exercice réside dans notre volonté, au gouvernement, chez les souverainistes et ceux qui refusent le statu quo, d'intégrer dans notre démarche et dans notre projet les recommandations populaires issues des Commissions.

Madame la présidente, votre rapport est imposant et il mérite réflexion. Je n'entends pas, aujourd'hui, y réagir de façon détaillée. Je le ferai lorsque j'aurai eu l'occasion, avec mes collègues et les autres membres de la famille souverainiste, d'en peser toutes les conséquences.

Vous nous ouvrez cependant des pistes sur lesquelles nous sommes fort tentés de vous suivre. Qu'il s'agisse du projet de société, dont j'ai parlé tout à l'heure, de la décentralisation, qui nous tient à cœur, et de cette idée des droits et des responsabilités. Vous nous faites des recommandations sur le processus qui doit conduire à l'élaboration d'une constitution d'un Québec souverain. Nous allons les étudier sérieusement.

Votre proposition d'une grande réflexion qu'il faudrait lancer dès la première année d'un Québec souverain au sujet du français et de l'intégration des immigrants me semble pleine de bon sens. Et vous nous rappelez, très justement, que la bataille du français sur l'île de Montréal est loin d'être gagnée. Que la souveraineté, donc, nous donnera des outils pour mieux assurer que Montréal soit une ville où la langue d'usage de la majorité de la population, reste le français.

Sur la question centrale qui nous préoccupe tous, celui de notre avenir collectif, vous notez que le Québec est, dans le Canada, « un peuple piégé sur le plan constitutionnel et politique ». Vous avez étudié les diverses propositions de sortie de ce piège, et vous en concluez que « la souveraineté est la seule option apte à répondre aux aspirations collectives des Québécoises et des Québécois ». Je n'ai pas à vous dire que nous nous rejoignons sur ce point. Et les Québécois ont beau chercher d'autres moyens d'affirmer leur autonomie, leur dignité, de proclamer leur condition de peuple, leur existence en tant que nation; le fait est que le cadre canadien, le piège, comme vous l'appellez, le leur interdit.

La souveraineté est donc le seul outil à notre disposition pour exister en tant que peuple, pour consolider la place du français dans notre société, pour sortir de notre condition de minorité au Canada, pour canaliser à bon escient les énergies aujourd'hui gaspillées dans des

querelles interminables et stériles. C'est la seule façon aussi d'éviter à nos enfants et à nos petits enfants de vivre, encore et encore, ce débat qui nous anime, mais qui parfois nous épuise un peu. Le Québec a besoin d'un nouveau départ, pas d'un éternel recommencement. Et puisqu'une majorité de Québécois pensent que la souveraineté du Québec est inéluctable, n'est-il pas de notre responsabilité collective de sortir, maintenant, du piège tissé au cours des dernières décennies?

Dans vos recommandations, vous nous parlez aussi des rapports que devrait entretenir le Québec souverain avec son voisin le Canada. C'est un sujet qui préoccupe beaucoup les Québécois, comme vos audiences l'ont démontré. Vous me semblez faire une heureuse distinction entre trois paliers distincts d'association. Vous nous dites d'abord que les Québécois doivent prendre conscience de l'extraordinaire rapport de force qu'ils détiennent et qui fera en sorte que, quoiqu'il arrive, l'association économique s'imposera d'elle-même au lendemain de la souveraineté.

Vous nous relayez ensuite le désir des Québécois de mieux définir quelles propositions d'institutions communes le Québec pourrait faire au Canada afin de mieux encadrer, gérer, approfondir au besoin, cette incontournable association. Vous faites bien ressortir que, pour devenir réalité, ces propositions d'institutions communes devront obtenir l'aval de nos partenaires canadiens, et que c'est là une variable qui nous échappe. Cependant, elle ne doit pas nous empêcher de tendre la main, de bonne foi et de façon constructive. Vous soulignez finalement que la souveraineté du Québec n'est pas le point d'arrivée du partenariat entre nos deux sociétés, mais un nouveau départ. Et vous nous demandez d'indiquer clairement que l'accession à la souveraineté n'exclut pas des formes d'union politique, mutuellement avantageuses, entre le Québec et le Canada.

Je vous le dis franchement: le rapport de la Commission nationale nous donne un fier coup de main en établissant cette gradation entre l'association incontournable, l'association souhaitable et l'association envisageable. À première vue, il me semble que cette approche offre un terrain d'entente commun à plusieurs des forces du camp du changement au Québec.

Pour ma part, j'y retrouve mes convictions et mon combat. Il me semble aussi y entendre des échos de propositions faites il y a peu par M. Lucien Bouchard. J'y sens aussi une ouverture sur les visions avancées par M. Mario Dumont et M. Jean Allaire et celles d'autres membres de la société québécoise des penseurs, des anciens élus, des plumes insistantes. Et si nous retrouvons tout cela dans votre texte, c'est sans doute parce que ces approches étaient présentes dans le peuple québécois Que vous avez écouté pendant ce qu'on a appelé « l'hiver de la parole ».

Maintenant, au printemps de cette année décisive, vous nous rendez la parole des Québécois sous une forme qui peut nous rassembler, et nous faire avancer. Vous nous donnez le contour de ce qu'il nous faudra écrire, dans notre projet de loi transformé. Vous avez cependant pris soin de ne pas mettre en forme légale les propositions que vous faites. Il incombe maintenant aux responsables politiques d'en définir plus précisément l'articulation politique et légale.

J'entends réunir des instances de mon gouvernement et de mon parti pour que nous examinions ensemble les axes que vous nous proposez. Nous écouterons aussi avec attention quelles réactions vos propositions suscitent chez nos partenaires et chez tous les agents du changement.

Nous avons entamé ce processus dans un esprit d'ouverture et de rassemblement. Ce n'est pas maintenant, à cette étape finale, que nous allons changer d'attitude, au contraire. Vous pouvez être assurés d'une chose, madame la présidente, mesdames et messieurs les commissaires, chères Québécoises et chers Québécois: ce rapport que vous me remettez aujourd'hui ne restera pas lettre morte. Nous avons fait confiance aux Québécois en leur redonnant la parole. En retour, les Québécois peuvent nous faire confiance: ils seront écoutés.

Je vous remercie.